

Prévention coronavirus des activités du CSE

Des mesures de prévention sont prises par le groupe Safran pour préserver la santé des salariés et limiter la propagation du Coronavirus - Covid 19.

L'établissement ainsi que le Comité Social et Economique mettent donc en place les mesures d'hygiène et distanciation (>1mètre) demandées. Cela va donc entraîner l'annulation ou la modification de certaines prestations du CSE.

Au niveau des activités du Comité Social et Economique :

- Le Marché des Terroirs prévu les 25 et 26 mars prochain avec 19 exposants (artisans etc) est annulé.
- Nous devons arrêter toutes les activités « de contact » (comme la danse, la boxe...) jusqu'à nouvel ordre.
- La salle du CSE mise à disposition pour les pots de départ n'est plus accessible que pour 50 personnes maximum.
- Pour la salle des sports : il est demandé de nettoyer systématiquement tous les appareils et des tapis après chaque utilisation.
- Aucune réservation de voyage pour les destinations dites à risque n'est autorisée (Italie, Chine, Corée du Sud, Iran...).
- Attention - à noter que les annulations de voyage ne sont pas acceptées par les assureurs pour motif de Coronavirus. Les voyageurs proposent des reports ou annulations sans frais uniquement si les destinations sont « interdites » comme actuellement l'Italie, la Chine ou la Corée du Sud.

Au niveau des restaurants :

Des mesures spécifiques vont être mises en place à compter du lundi 16 mars afin d'appliquer le principe de distanciation et les mesures d'hygiène nécessaires. Le détail va vous être communiqué ultérieurement par la direction du site et votre CSE.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension et civisme dans l'intérêt de tous.